

CODES

ESSENTIELS 20|24

Code de droit électoral

Élections européennes, fédérales,
régionales, provinciales et communales

À jour au 15 mars 2024

Frédéric BOUHON

Min REUCHAMPS



APP LARCIER CODE
VOS CODES LARCIER
À JOUR EN PERMANENCE



**LARCIER
INTERSENTIA**

Table des matières

I. GÉNÉRALITÉS

20 mars 1952. – PROTOCOLE additionnel à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (extrait art. 3) (*Mon. 19 août 1955*) 1

17 février 1994. – LA CONSTITUTION coordonnée (extrait art. 1^{er}–7, 8, 33, 39ter, 41–73, 115–118, 119, 142, 162) (*Mon. 17 février 1994*) 1

16 juillet 1993. – LOI SPÉCIALE visant à achever la structure fédérale de l'État et à compléter la législation électorale relative aux Régions et aux Communautés (extrait art. 1^{er}–4) (*Mon. 20 juillet 1993*) 9

II. ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN

23 mars 1989. – LOI relative à l'élection du Parlement européen (*Mon. 25 mars 1989*) 11

16 octobre 2023. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant le nombre de sièges attribués au collège électoral français et au collège électoral néerlandais pour l'élection du Parlement européen (*Mon. 8 novembre 2023*) 30

III. ÉLECTIONS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

12 août 1928. – CODE ÉLECTORAL révisé par la loi du 26 avril 1929 (*Mon. 19 août 1928 et 28 avril 1929*) 31

13 décembre 2002. – LOI portant diverses modifications en matière de législation électorale (extrait art. 33) (*Mon. 10 janvier 2003*) 83

22 mai 2014. – LOI relative au chiffrage par le Bureau fédéral du Plan des programmes électoraux présentés par les partis politiques lors de l'élection pour la Chambre des représentants (*Mon. 22 juillet 2014*) 83

5 février 1999. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de la loi du 18 décembre 1998 modifiant le Code électoral en vue d'octroyer le droit de vote aux Belges établis à l'étranger pour l'élection des Chambres législatives fédérales (*Mon. 10 février 1999*) 84

5 février 1999. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les modalités selon lesquelles doivent être traitées les informations contenues dans les demandes qu'introduisent les Belges déclarant vouloir établir leur résidence principale à l'étranger ainsi que les Belges déjà établis à l'étranger, en vue respectivement de conserver leur droit de vote ou d'obtenir leur agrément comme électeur pour l'élection des Chambres législatives fédérales (*Mon. 10 février 1999*) ... 85

30 juillet 2022. – ARRÊTÉ ROYAL portant répartition des membres de la Chambre des représentants entre les circonscriptions électorales (*Mon. 10 octobre 2022*) ... 86

IV. ÉLECTIONS DES PARLEMENTS RÉGIONAUX ET COMMUNAUTAIRES

8 août 1980. – LOI SPÉCIALE de réformes institutionnelles (extrait art. 24–30bis) (*Mon. 15 août 1980*) 87

12 janvier 1989. – LOI SPÉCIALE relative aux institutions bruxelloises (extrait art. 10–21bis) (*Mon. 14 janvier 1989; Err. Mon. 16 mars 1989*) 96

12 janvier 1989. – LOI réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale et des membres bruxellois du Parlement flamand (*Mon. 14 janvier 1989; Err. Mon. 1^{er} mars 1989*) 100

6 juillet 1990. – LOI réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Communauté germanophone (*Mon. 20 juillet 1990*) 119

16 juillet 1993. – LOI ORDINAIRE visant à achever la structure fédérale de l'État (*Mon. 20 juillet 1993*) 145

2 décembre 2022. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le nombre de sièges du Parlement flamand attribués à chaque circonscription électorale (*Mon. 20 décembre 2022*) 164

8 décembre 2022. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant répartition des membres du Parlement wallon entre les circonscriptions électorales (*Mon. 22 décembre 2022*) 164

V. ÉLECTIONS LOCALES

19 octobre 1921. – LOI ORGANIQUE des élections provinciales (*Mon. 24–25 octobre 1921*) 165

4 août 1932. – LOI ÉLECTORALE COMMUNALE (*Mon. 12 août 1932*) 195

22 avril 2004. – CODE de la démocratie locale et de la décentralisation (extrait art. L4111-1–L4261-7) (*Mon. 12 août 2004; Err. Mon. 22 mars 2005*) 217

8 juillet 2011. – DÉCRET du Parlement flamand portant organisation des élections locales et provinciales et portant modification du décret communal du 15 juillet 2005, du décret provincial du 9 décembre 2005 et du décret du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation des centres publics d'aide sociale (*Mon. 25 août 2011; Err. Mon. 6 février 2012*) 329

20 juillet 2023. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale portant le Nouveau Code électoral communal bruxellois (*Mon. 14 août 2023*) ... 376

12 juillet 2012. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale visant le contrôle des communications et la promotion des autorités publiques locales en période électorale (*Mon. 16 juillet 2012*) 401

17 mai 2018. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la présentation et à l'acceptation des candidatures pour les élections communales (*Mon. 19 juillet 2018*) 402

24 mai 2018. – ARRÊTÉ du Gouvernement relatif à la commission de réclamation lors d'élections communales (*Mon. 19 juillet 2018*)..... 402

VI. FINANCEMENT ET DÉPENSES ÉLECTORALES

4 juillet 1989. – LOI relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection de la Chambre des représentants ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques (*Mon. 20 juillet 1989*)..... 405

19 mai 1994. – LOI relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection du Parlement européen (*Mon. 25 mai 1994*)..... 418

19 mai 1994. – LOI réglementant la campagne électorale, concernant la limitation et la déclaration des dépenses électorales engagées pour les élections du Parlement wallon, du Parlement flamand, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement de la Communauté germanophone, et fixant le critère de contrôle des communications officielles des autorités publiques (*Mon. 25 mai 1994*)..... 424

7 juillet 1994. – LOI relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des conseils provinciaux, communaux et de district et pour l'élection directe des conseils de l'aide sociale (extrait art. 1^{er}–8 à 10, 11–13bis) (*Mon. 16 juillet 1994*)..... 431

1^{er} avril 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections du Conseil régional wallon, ainsi qu'au contrôle des communications du président du Conseil régional wallon et des membres du Gouvernement wallon (*Mon. 15 avril 2004*)..... 434

29 avril 2004. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale organisant le contrôle des dépenses électorales et des communications gouvernementales (*Mon. 14 juin 2004*)..... 436

10 décembre 1998. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les modalités d'enregistrement de l'identité des personnes physiques effectuant des dons de 125 € et plus à des partis politiques et à leurs composantes, à des listes, à des candidats et à des mandataires politiques, et déterminant les formalités du dépôt des relevés annuels y relatifs (*Mon. 23 décembre 1998*)..... 438

31 août 2005. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les règles particulières de délai et de procédure pour le traitement des demandes introduites en application de l'article 15ter de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques (*Mon. 13 octobre 2005*)..... 440

17 juin 2016. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les modalités d'enregistrement des entreprises, des associations de fait et des personnes morales effectuant des sponsorings de 125 euros et plus à des partis politiques et à leurs composantes, à des listes, à des candidats et à des mandataires politiques, et déterminant les formalités du dépôt des relevés annuels y relatifs (*Mon. 28 juin 2016*)..... 442

VII. VOTE AUTOMATISÉ OU ÉLECTRONIQUE

11 avril 1994. – LOI organisant le vote automatisé (*Mon. 20 avril 1994; Err. Mon. 30 avril 1994*)..... 444

18 décembre 1998. – LOI organisant le dépouillement des votes automatisés au moyen d'un système de lecture optique et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé (*Mon. 31 décembre 1998; Err. Mon. 9 mars 1999*)..... 455

11 mars 2003. – LOI organisant un système de contrôle du vote automatisé par impression des suffrages émis sur support papier et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé, la loi du 18 décembre 1998 organisant le dépouillement automatisé des votes au moyen d'un système de lecture optique et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé, ainsi que le Code électoral (extrait art. 1^{er}–10) (*Mon. 28 mars 2003*)..... 457

7 février 2014. – LOI organisant le vote électronique avec preuve papier (*Mon. 14 février 2014*)..... 459

14 avril 2009. – ARRÊTÉ MINISTÉRIEL déterminant les modèles des instructions pour l'électeur dans les cantons électoraux et communes désignés pour l'usage d'un système de vote automatisé lors des élections simultanées pour le Parlement européen, le Parlement wallon, le Parlement flamand, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les membres bruxellois du Parlement flamand et le Parlement de la Communauté germanophone (*Mon. 20 avril 2009*) .. 467

27 février 2019. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les règles de présentation des listes et des candidats sur les écrans des ordinateurs de vote électronique avec preuve papier (*Mon. 15 mars 2019*)..... 470

27 février 2019. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à l'utilisation d'un boîtier électronique permettant le vote des électeurs malvoyants ou aveugles avec un ordinateur de vote électronique (*Mon. 15 mars 2019*)..... 471

VIII. MODALITÉS PRATIQUES

24 septembre 2023. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les moyens électroniques utilisés pour la présentation de listes et de candidats lors des élections du Parlement européen, de la Chambre des représentants, du Parlement wallon, du Parlement flamand, du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale, des membres bruxellois du Parlement flamand et du Parlement de la Communauté germanophone ainsi que pour la signature numérique des procès-verbaux des bureaux électoraux principaux lors de ces élections (*Mon. 13 octobre 2023*)..... 472

30 octobre 2022. – ARRÊTÉ ROYAL relatif au matériel à utiliser lors des élections de la Chambre des représentants, du Parlement européen ou des Parlements de communauté et de région (*Mon. 26 janvier 2023*)..... 473